

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**Commune de Souffelweyersheim**

1 place du Général de Gaulle

67460 SOUFFELWEYERSHEIM

Téléphone 03.88.20.00.12

Télécopie 03.88.20.50.64

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi deux avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire en salle des mariages à la Mairie de Souffelweyersheim sous la présidence de Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Date de la convocation dématérialisée adressée par Mme Myriam JOACHIM Vice-Présidente : 20 Mars 2025

Nbre d'élus au Conseil d'Administration : 15	
Élus en fonction : 15	Élus absents : 5
Élus présents : 10	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 2

Secrétaire de séance : Laurent REYMANN

Présents :

Mme Myriam JOACHIM, M. Martial GERHARDY, M. Laurent REYMANN, M. Sabin MUNTEAN, Mme Béa KLEIN, Mme Francine LALLIER, M. Paul TEDESCHI, Mme Mireille MATTER, M. Jacques BRETON, Mme Monique WAMSLER

Absents ayant donné mandat vote conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme Fanny GOURDIN a donné son droit de vote à M Sabin MUNTEAN
Mme Nadia THOMAS a donné son droit de vote à Mme Myriam JOACHIM

Absents sans donner de mandat :

M. Pierre PERRIN
M. Patrick KURTZ
M. Jacques BOEHRINGER
Mme Nadia THOMAS
Mme Fanny GOURDIN

11/2025 – BUDGET PRIMITIF 2025

Le CCAS de Souffelweyersheim, ne gère aucune dette ni de personnel. Il ne gère pas non plus d'investissements.

Les dépenses de fonctionnement 2025 :

Pour 2025 la part consacrée aux secours ajustée à 10 000 €, qu'il s'agisse des aides alimentaires d'urgence ou des secours financiers (65- autres charges de gestion courante).

L'enveloppe budgétaire des charges à caractère général (011) (fêtes des personnes âgées...) est portée à **38 513,40 € (dont 5 000 € de refacturation par la ville)**

Les recettes de fonctionnement 2025 :

La principale recette du budget du CCAS reste la subvention communale. Il est proposé de maintenir celle-ci à 35 000 € pour l'année 2025.

L'année 2025 se voyant mettre en application la convention de mutualisation signée fin 2024 entre la Ville et le CCAS, figurent dans la proposition de BP2025 les nouvelles prévisions budgétaires intégrant les refacturations.

La subvention d'équilibre sera ainsi portée à 140 000 € (35 000 € de subvention d'équilibre et 105 000 € pour la refacturation)

L'intégration de ces écritures comptables et budgétaires permettront une meilleure visibilité et transparence des finances du CCAS :

Ecritures de refacturation :

CCAS		Chapitre	Compte	BP 2025
<i>Dépense</i>	Mandat	12	6211	100 000,00 €
		11	62871	5 000,00 €
<i>Recette</i>	Titre	74	74748	140 000,00 €

Ville		Chapitre	Compte	BP 2025
<i>Dépense</i>	Mandat	65	657363	140 000,00 €
<i>Recette</i>	Titre	70	70843	100 000,00 €
		70	70873	5 000,00 €

Balances générales :

FONCTIONNEMENT	<i>Réalisé 2023</i>	<i>Réalisé 2024</i>	BP2025
011 - Charges à caractère général	27 296,63 €	28 447,46 €	38 513,40 €
012 - Charges de personnel	285,00 €	285,00 €	100 300,00 €
014 - Atténuation de produits			
023 - Virement à la sect° d'investis.			
042 - Opérations d'ordre entre section (amort)			
65 - Autres charges gestion courante	5 718,62 €	7 550,86 €	10 000,00 €
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
022- Dépenses imprévues			
TOTAL DEPENSES	33 300,25 €	36 283,32 €	148 813,40 €

002 - Excédent antérieur reporté Fonc			8 813,40 €
013 - Atténuation de charges			
042 - Opérations d'ordre entre section			
70 - Produits des services			
73 - Impôts et taxes			
74 - Dotations et participations	25 000,00 €	35 000,00 €	140 000,00 €
75 - Autres produits gestion courant		757,70 €	
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels			
TOTAL RECETTES	25 000,00 €	35 757,70 €	148 813,40 €

Résultat de fonctionnement année N	-8 300,25 €	-525,62 €
Résultat reporté : excédent de fonctionnement	17 639,27 €	9 339,02 €
Affectation fonct 002 R (résultat fonct.cumul reporté)	9 339,02 €	8 813,40 €

Le Conseil d'Administration,

sur proposition de Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente,

VU les orientations budgétaires arrêtées par le Conseil d'Administration dans sa séance du 05 mars 2025 ;

VU l'affectation des résultats du Compte Financier Unique 2024 ;

VU l'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement, soit 148 813,40 € ;

après en avoir délibéré,

VOTE à l'unanimité avec 12 voix pour dont 2 procurations (Mme Nadia THOMAS et Mme Fanny GOURDIN) le présent Budget Primitif pour l'année 2025 et ses annexes, tel que présenté.

Pour extrait conforme.

Secrétaire de séance

Laurent REYMANN



Souffelweyersheim, le 03 04 2025

Vice-Présidente

Myriam JOACHIM



Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :
Publication numérique faite le 04/04/2025